

# Projet associatif

2008-2013

*Une attention passionnée...*



**Siège de  
l'Association**

143, route de Lyon  
BP 70007  
F-67401 Illkirch Cedex  
Tél. 03 88 66 00 38  
Fax 03 88 67 81 27  
Courriel : fmm@evc.net



# Sommaire

## Introduction

Plus de 70 ans d'histoire en quelques lignes .....	3
--	---

## Première partie

Des valeurs fondatrices d'une action associative .....	4
--	---

1. Des valeurs fondatrices...
2. ... aux valeurs qui fondent l'action aujourd'hui  
en faveur de bénéficiaires

## Deuxième partie

Des choix et des orientations pour l'action associative .....	5
---	---

1. Dans un environnement social et institutionnel
2. ... des orientations pour une action associative...
3. ... menée par des acteurs
4. Une action associative enrichie par un travail de réseau  
et de partenariat
5. Des orientations associatives mises en tension innovante  
grâce à la vigilance et à l'anticipation
6. Dans la perspective d'une politique qualité

## Troisième partie

Une organisation et un fonctionnement .....	7
---	---

1. Une chaîne décisionnelle
2. Un dialogue social interne
3. Une déclinaison du projet associatif en projet d'établissement

## Conclusion

Des enjeux et des perspectives .....	8
--------------------------------------	---

# Plus de 70 ans d'histoire en quelques lignes

*pour comprendre le présent*

## Introduction

par J.-R. BUTTERLIN



### Le temps de la création : un refuge et une ruche active

L'Association « Foyer Marie-Madeleine » est créée en 1934 à la demande de Monseigneur Ruch, évêque de Strasbourg. Le nouveau refuge maternel de 20 lits pour jeunes femmes célibataires, avec une maternité, une pouponnière et une crèche, est installé dans une maison spacieuse du XVIII<sup>e</sup> siècle entourée d'un jardin avec un vaste parc. Son inauguration est présidée par M<sup>gr</sup> Ruch, le 9 février 1935 et la direction est confiée aux religieuses Franciscaines de Sainte Blandine de Metz.

Dès lors le Foyer prend un essor considérable et va d'année en année adapter son projet de fonctionnement et ses locaux aux besoins des jeunes personnes accueillies. Dans l'annexe construite en 1936 sont installés la buanderie, un atelier de repassage, de couture et sept places pour les jeunes femmes.

L'ambiance de la maison est familiale et la vie réglée et laborieuse. Jusqu'au début de la Seconde Guerre mondiale « le Foyer respire un calme presque monastique sous la direction des religieuses et les personnes accueillies y trouvent non seulement abri et protection mais aussi l'encouragement pour refaire leur vie »<sup>1</sup>.

### Le temps d'une parenthèse : guerre et exils

L'alarme de guerre confirme l'évacuation générale vers la France de l'intérieur en 1939. Durant leur exil d'un an, les quatre religieuses, les douze mères et les quinze enfants sont logés dans des conditions fort précaires près de Paysac (Indre).

En Alsace, l'Association est dissoute par les nazis le 17 avril 1941 et l'œuvre est rattachée aux Hospices Civils qui y installent une petite maternité mais laissent aux religieuses « une certaine marge de liberté pour organiser la vie au Foyer »<sup>2</sup>. Après une deuxième évacuation de cinq mois à Marlenheim en 1944-1945, les mères et les enfants réintègrent définitivement leur home, le 22 février 1945.

### Le temps des changements : mutations ou métamorphose ?

La direction réaménage le fonctionnement du Foyer et engage du personnel qualifié. Le bâtiment principal est agrandi et M<sup>gr</sup> Ruch y inaugure la nouvelle pouponnière en 1955. Une construction neuve accueille dès 1962 une classe d'enseignement ménager, de mise à niveau, de culture générale et de conseil conjugal. Une jardinière d'enfants (1963) et une éducatrice (1970) sont engagées.

Plus tard, le Comité de Direction acquiert deux maisons voisines, l'une (1965) est transformée en pouponnière et jardin d'enfants, l'autre (1970) en foyer de semi-liberté. Une classe de quatrième pratique et de préparation au Certificat d'Études Primaires suivra.

La maison s'ouvre, dorénavant des jeunes femmes occupent des emplois ou poursuivent des études à l'extérieur, s'inscrivent à des activités socioculturelles en ville, participent à des camps, retournent en vacances dans leur famille.

L'évolution du Foyer s'intensifie. La maternité interne est fermée en 1970, les jeunes femmes accouchent dorénavant à l'Hôpital Civil. Une assistante sociale est embauchée en 1973, et des éducateurs remplacent progressivement les religieuses. À partir de 1980, en plus des mineures, des femmes majeures enceintes ou accompagnées d'enfants de moins de trois ans trouvent refuge au foyer.

Un directeur laïc est nommé en 1983. La pouponnière est supprimée et les enfants partagent la chambre avec leur mère. Les religieuses, après cinquante ans d'activité, se retirent en juin 1985 : « Elles ont aidé les jeunes mères, les ont soutenues, leur ont redonné courage et surtout ont développé l'œuvre »<sup>3</sup>.

L'Association continue résolument dans la démarche de qualité et du service. Depuis l'année 2000, les mères et leurs enfants et la crèche sont logés dans un immeuble neuf de deux étages ; les mères avec plusieurs enfants sont accueillies dans quatre petits appartements aménagés dans le bâtiment annexe ; les chambres du bâtiment principal sont modernisées et le parc est réaménagé.

Aujourd'hui comme hier, les personnes accueillies sont placées au cœur de la prise en charge et d'accompagnement et bénéficient de la pédagogie qui s'appuie sur les valeurs du projet associatif : aider les jeunes mères et leurs enfants dans la dignité, le respect et l'amour du prochain. ■■■

1. « Chronique provinciale », Sœur Bernard Bauer, secrétaire de la congrégation

2. *Ibidem*

3. Extrait de l'hommage aux religieuses, allocution de M<sup>me</sup> Nennig, présidente, en juin 1985

# Des valeurs fondatrices

## *d'une action associative*

### 1<sup>re</sup> partie

Les valeurs qui ont donné l'impulsion à la création de l'Association du « Foyer Sainte Marie-Madeleine » sont ancrées dans une histoire et des convictions fortes. Même si le passage à travers le XX<sup>e</sup> siècle a érodé ce socle éthique massif, il a paru important de nommer aujourd'hui ces valeurs qui continuent à connoter les représentations tant internes qu'externes de l'Association à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle.

#### Des valeurs fondatrices...

Dans une perspective globale de l'aide à la personne, ces valeurs fondatrices se déclinent sur deux axes complémentaires :

##### Les valeurs chrétiennes

Le nom initial de l'Association en est l'indicateur principal ; ces valeurs constituent aujourd'hui la mémoire et les traces du passé fondateur :

- la charité évangélique dans son acception noble d'amour et d'attention au prochain
- une vision de l'homme qui reconnaît et qui inclut la dimension spirituelle
- une volonté d'ouverture d'esprit pour entretenir le respect des différences.

##### Les valeurs humanistes

(voire tout simplement humaines)

Elles ont donné corps à une action qui s'inscrit dans une optique de bienveillance :

- un souci de l'accueil qui éveille d'emblée le sentiment de la chaleur d'un foyer et d'une atmosphère bienveillante



- une vision positive qui lutte contre le sentiment de rejet et qui donne l'impulsion d'une nouvelle reconstruction et d'un équilibre qui s'acquiert grâce à des repères retrouvés.

Ces deux axes convergent vers la restauration de la dignité de la personne, mère et enfant(s).

#### ... aux valeurs qui fondent l'action aujourd'hui en faveur de bénéficiaires

La réflexion menée par l'Association dans un souci de remise en cause et d'adaptation au changement de contexte s'est traduite dans des modifications statutaires. Cependant, ce sont des valeurs riches de la force du passé mais lucides sur la place de l'Homme dans la société du XXI<sup>e</sup> siècle qui fondent aujourd'hui l'action de l'Association « Foyer Marie-Madeleine ».

##### Une vision de l'Homme

Cette vision se nourrit de convictions structurantes :

- regarder les événements de la vie et savoir se situer dans un contexte ouvre une trajectoire où tout homme peut dépasser les obstacles et devenir ainsi acteur de sa vie ;


- cette posture prend appui sur la capacité à valoriser les ressources personnelles qui commencent par la volonté de s'accepter pour se déployer dans la reconstruction de l'estime de soi ;

- une manière de conjuguer le respect de l'autre dans sa singularité avec son implication dans un tissu relationnel à entretenir, voire à recréer partiellement, tant sur le plan familial et parental que social ;

- une attitude ouverte à la dimension spirituelle, définie comme la vie de l'esprit dans son rapport avec l'Infini, cultivée dans le respect des convictions philosophiques, religieuses et politiques.

##### Des valeurs en cohérence avec une vision de la société

Celles-ci se déploient sur des dynamiques diverses :

- de la tolérance comme principe éthique global à l'acceptation de la personne telle qu'elle est
- de l'impératif de sécurité de la personne à une perspective dynamique d'une nouvelle chance pour mieux vivre en société
- de l'apprentissage à devenir responsable à l'exercice de réelles responsabilités. 

# Des choix et des orientations

*pour l'action associative*

2<sup>e</sup> partie



## Dans un environnement social et institutionnel

L'action de l'Association « Foyer Marie-Madeleine » se déploie dans le champ de l'action sociale en développant :

- l'accueil des mineures et des majeures conjointement à l'accueil de l'enfant né ou à naître pour qui un projet sera élaboré
- l'accompagnement social et l'hébergement
- l'insertion.

Cette action associative s'inscrit dans la mission de protection de l'enfance exercée par le Conseil Général du Bas-Rhin. Cependant, l'Association tient à garder une ouverture pour un accueil d'usagers relevant plus largement de l'ensemble du territoire national, en fonction des besoins.

## ... Des orientations pour une action associative...

En déclinaison des statuts (*cf. article 3*), les orientations de l'action reprennent les grands axes précisant les buts de l'Association dans la perspective d'une dynamique de projet.

En harmonie avec les valeurs d'action, les orientations s'articulent sur le double mouvement : se centrer sur la personne pour la protéger et lui faire prendre conscience de son potentiel pour qu'elle puisse s'inscrire dans un projet d'avenir.

Si les orientations présentes s'inscrivent dans la continuité d'un passé fondateur, elles sont appelées à s'ouvrir pour pouvoir répondre à de nouvelles sollicitations.

## Une option en faveur de la mère et de (des) l'enfant(s)

Ces actions sont développées dans une vision de responsabilisation de la personne et de son insertion.

### Accueillir...

les mineures et les majeures, ainsi que leur(s) enfant(s) né(s) ou à naître.

### Accompagner...

- au niveau d'un **projet de vie** incluant un espace pour l'affectif, le spirituel et l'exercice de la parentalité (mère, place du père de l'enfant)
- au niveau du soin et de la santé
- sur le plan de l'éducation
- dans la prise en compte des difficultés d'ordre psychologique
- en vue de la préparation à l'autonomie.

### Former...

(selon l'âge des bénéficiaires)

- par la reprise ou la continuité de la scolarité
- par le biais de l'apprentissage
- dans l'optique d'une formation générale développant des compétences.

## Orienter et aider...

- sur le plan administratif
- sur le plan social
- au niveau professionnel.

## Développer du lien social...

par la promotion à la citoyenneté et au civisme.

## Une possible extension de l'action associative

Grâce à l'expérience présente et riche de son passé, l'Association « Foyer Marie-Madeleine » souhaite s'adapter à l'évolution de la société et de ses besoins en matière d'action sociale. Ainsi, elle s'inscrit dans une perspective anticipatrice où elle pourrait :

- promouvoir
- créer
- et gérer des actions en faveur de toutes personnes en difficultés.

## ... Une action menée par des acteurs

Les acteurs de l'action sont les membres bénévoles du Comité de direction dont les orientations sont validées par les membres de l'Association réunis en Assemblée Générale.

# Des choix et des orientations

*pour l'action associative*

## 2<sup>e</sup> partie (suite)

### Les membres du Comité de direction

La recherche de nouveaux membres est guidée par des impératifs de diversité, de compétences et d'ouverture. Le respect de la continuité de l'esprit associatif est une ligne de perspective majeure pour assurer la cohésion.

Si les valeurs chrétiennes personnelles peuvent être affirmées par des membres, elles se mettent en harmonie avec les valeurs associatives où le souci de l'autre et la préoccupation de prendre en considération la personne tout entière sont premiers.

Dans certaines situations, les compétences personnelles des membres du Comité de direction peuvent être sollicitées pour des missions particulières ou une implication précise dans l'action.

### En articulation avec les professionnels

L'action sur le terrain est confiée à des professionnels selon des niveaux de compétences spécifiques.

À partir des orientations définies par le Comité de direction et connues par les professionnels, la prestation de service qui en découle est placée sous la responsabilité du directeur par délégation, qui se charge de sa mise en œuvre par les professionnels. Cette répartition nécessite une bonne circulation de l'information et une communication de qualité.

### Et avec la volonté de promouvoir la participation des usagers

L'intention associative veut affirmer une véritable promotion de la citoyenneté en général et une promotion du sens de l'accueil de manière particulière à l'égard des usagers. L'Association souhaite que les bénéficiaires de son action dépassent une attitude de consommateur pour promouvoir un esprit participatif bien au-delà des obligations légales.

C'est pourquoi, les usagers sont informés de l'action associative développée par le projet ; il est important que les professionnels en assurent le relais.

### Une action associative enrichie par un travail de réseau et de partenariat

Convaincue de la pertinence de ces dimensions, l'Association « Foyer Marie-Madeleine » manifeste une volonté d'ouverture sur l'extérieur dans différents domaines :

- la vie de la cité et particulièrement dans sa dimension intergénérationnelle
- la vie associative culturelle et sportive
- les services de santé
- la formation
- l'insertion et l'emploi
- le Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents.

De manière complémentaire, l'Association recherche des ressources dans l'environnement de la cité pour développer son action.

Elle réalise un partenariat avec l'association « Le Relais » à travers une dynamique de projet et souhaite le développer avec d'autres associations.

Légitimée par son expérience, l'Association tient à participer au débat relatif aux politiques sociales (Conseil Général, TGI, PJJ...) afin de faire connaître ses points de vue et ses prises de position ; son expertise et ses compétences l'autorisent à formuler des avis et des propositions.

### Des orientations associatives mises en tension innovante grâce à la vigilance et à l'anticipation

La veille stratégique de l'Association suit l'évolution du public accueilli au niveau des critères d'admission et des projets souhaités tout en intégrant les contraintes financières. L'apparition de besoins nouveaux est traduite, le cas échéant, en adaptation ou en création selon une appréciation du caractère conjoncturel des changements ou d'une évolution à plus long terme.

À côté des évolutions constatées dans le cadre de l'analyse et du suivi de son activité, l'Association est impliquée dans des réseaux associatifs qui lui permettent d'avoir un niveau d'information suffisant quant aux grandes évolutions annoncées en matière de politiques publiques ou aux décisions légales et réglementaires.

Cette volonté d'innovation portée par l'Association est traduite par une évolution du projet d'établissement.

### Dans la perspective d'une politique qualité

Cette politique qualité se nourrit de :

- l'évaluation et de la reconnaissance de la qualité de l'action
- l'actualisation de la connaissance de l'action pour le Comité de direction.

# Une organisation et un fonctionnement

3<sup>e</sup> partie



## Une chaîne décisionnelle

- Au regard des statuts, le Comité de direction prend toutes les décisions et en rend compte à l'Assemblée Générale qui élit le Président.
- Le Comité de direction mandate le Président pour piloter la mise en œuvre des décisions et leur suivi dans une étroite collaboration avec le Directeur; celui-ci alimente le repérage des évolutions par son rapport au terrain.

## Un dialogue social interne

Le dialogue est pris dans son acception sur les deux registres d'informer et d'entendre; il se fonde en premier lieu sur le respect du contexte légal : réunions avec les instances représentatives du personnel, Conseil de la Vie Sociale...

Il est également alimenté et activé par :

- des rencontres des administrateurs avec le personnel sur le mode de la convivialité
- des rencontres du Président et du Directeur avec le personnel lors de réunions institutionnelles à l'occasion de questions relatives à la vie associative dans le respect du principe de subsidiarité.

## Une déclinaison du projet associatif en projet d'établissement


Le projet associatif sert de cadre et de référence pour l'actualisation du projet d'établissement ou pour l'élaboration d'autres projets à venir. Les divers documents spécifiques à la vie institutionnelle sont déclinés dans cette même cohérence.

# Des enjeux et des perspectives

## Conclusion

Une histoire riche, une volonté associative forte et un souci d'adaptation ont poussé le Comité de l'Association « Foyer Marie-Madeleine » à élaborer ce projet. La formalisation des visées implicites et des objectifs partagés, a donné lieu à un débat fructueux et non moins nécessaire.

Dans le contexte d'une mutation de l'organisation de l'action sociale, il était important de positionner l'Association entre les politiques publiques, d'une part, et la vie institutionnelle du Foyer, d'autre part.

La réalisation de ce projet engage l'Association « Foyer Marie-Madeleine » à mettre en œuvre un suivi et une évaluation des orientations préconisées. 

Cependant, ce texte ne constitue qu'une étape, certes majeure, dans une dynamique où la perception des enjeux à venir se conjugue avec les perspectives esquissées par l'Association :

- Approfondissement des spécificités associatives porteuses de sens et d'engagement
- Élaboration d'une gouvernance spécifique à une association proche de la vie de l'établissement qui traduit son action et ses orientations
- Développement d'une communication externe favorisant une meilleure connaissance des orientations associatives
- Participation au débat et à la réflexion en matière de politiques sociales au niveau départemental débouchant sur l'ouverture possible de nouvelles actions et des projets innovants
- Stimulation du travail de réseau et du partenariat en vue de développer des synergies nouvelles
- Engagement dans une politique d'amélioration continue de la qualité des prestations en faveur des usagers.

**Pour tout contact avec un membre de l'Association**

Tél. 03 88 66 00 38  
Fax 03 88 67 81 27  
Courriel : fmm@evc.net

